

Encadrement intensif et clientèle à risque en centre jeunesse



Les résultats d'une étude qualitative portant sur la perception des intervenants

Présenté par :
Katie Lavoie et Denis Lafortune
Université de Montréal
15 novembre 2012

L'emprisonnement et la mise sous garde, situation actuelle et défis à venir

Société de criminologie du Québec

Contexte de l'étude



- Les résultats présentés proviennent d'une recherche effectuée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise
- Objectif général
 - Connaître et décrire les représentations qu'ont les intervenants du programme d'EI depuis la réforme de la LPJ
- Période de la collecte : entre mai et septembre 2011
- Échantillon : 16 CJM-IU et 8 CJL / 20 F et 5 H
- Profil des participants selon leur titre d'emploi
- Question de départ
 - *«Que pensez-vous de l'introduction en 2007 du nouvel article de loi balisant l'EI?»*

Impacts liés à l'implantation de la réforme



1- Retrait du dispositif relatif à l'encadrement statique → diminution du nombre de places en EI → impression de perte de moyen.

«[Avec le retrait de l'encadrement statique], les gens avaient l'impression qu'ils perdaient des moyens pour venir en aide aux jeunes. [...] [La disparition du dispositif sécuritaire] C'est dans ce sens-là que les équipes ont eu l'impression de perdre des moyens.»

- Chef de service ; Encadrement intensif

«Donc, à partir du moment où l'éducateur ne peut plus faire ça [restreindre la liberté d'un jeune en barrant la porte], il me dit : "je n'ai plus de moyen".»

- Chef de service ; Conseiller à l'Accès

Impacts liés à l'implantation de la réforme



2- Dilemme dans la gestion des permissions de sorties. Si l'intervenant refuse une sortie, le jeune fuguera, car le centre ne dispose plus de l'encadrement statique.

«Depuis [la réforme] les [travailleurs sociaux] ont de la difficulté à dire : "tu ne sors pas en fin de semaine, ça ne marche pas, là avec ce qui se passe [dans ta vie en ce moment], on va couper les sorties." [...] C'est comme si ils ont pris pour acquis : si on fait ça, de toute façon elle va s'en aller pareil parce que la porte est débarrée.»

- Chef de service ; Encadrement intensif

Impacts liés à l'implantation de la réforme



3- Interprétation légaliste des critères et crainte d'une contestation judiciaire.

« Dans les premiers temps, il y avait une espèce de rigueur qui, à mon point de vue à moi, ne faisait pas sens. [...] C'est pour tel motif, pas tel autre. [...] ce] n'était pas une rigueur clinique, c'était une rigueur technique. Une crainte d'aller au tribunal.»

- Conseiller à l'Accès

« Au départ, il y avait une frilosité extrême pour envoyer un jeune en EI. Je crois qu'on [les conseillers à l'Accès] craignait beaucoup aussi tous les recours légaux.»

- Chef de service ; Encadrement dynamique

Impacts en lien avec la réorganisation des services



1- ALOURDISSEMENT DE LA CLIENTÈLE EN CENTRE DE RÉADAPTATION

Réorganisation de l'offre de service → effet boule de neige dans tous les milieux → surcharge de travail et épuisement professionnel.

«On s'est retrouvé avec des jeunes, dans nos milieux, qui présentaient des difficultés plus importantes, et qui amenaient des défis cliniques beaucoup plus importants aussi.»

- Chef de service ; Milieu globalisant

«On comprend que parfois on est épuisé comme équipe [...], parce que la lourdeur des cas est plus importante. T'sais au lieu d'avoir 3 filles dans l'unité avec des difficultés importantes, toutes nos 11 filles sont importantes.»

- Intervenant référent ; Encadrement dynamique élevé

Impacts en lien avec la réorganisation des services



2- AUGMENTATION DE LA PRISE DE RISQUE À L'ÉGARD DES FUGUEURS

Abolition du dispositif sécuritaire + alourdissement de la clientèle → ↑ du nombre de fugues.

«Maintenant, lorsqu'un jeune est choqué il se pousse, il s'en va et il fugue. On n'avait pas ces problèmes-là [avant la réforme].»

- Chef de service, Conseiller à l'Accès

«À cause que les portes sont ouvertes, on a eu une élévation du nombre de fugues.»

- Conseillère à l'Accès

Impacts en lien avec la réorganisation des services



3- RÉCURRENCE DES SÉJOURS EN EI

Séjours répétitifs en EI → ↓ de la portée des interventions et activités cliniques

« Nous on en a déjà eu un [qui a séjourné à plusieurs reprises en EI] et, heu, bon, à un moment donné il avait l'impression lui-même qu'il avait fait le tour de la question. »

- Intervenant référent

« [L'activité sur la toxicomanie] elle est redondante cette activité-là. [...] Nos jeunes qui reviennent souvent connaissent les réponses. »

- Intervenant ; Encadrement intensif

« On a des jeunes qui reviennent tellement, qu'ils connaissent le questionnaire par cœur. [...] Donc, tu te dis : "ouin, cet outil-là ça sert à quoi?" »

- Chef de service ; Encadrement intensif

Impacts en lien avec la réorganisation des services



4- SURPOPULATION DES UNITÉS D'EI

Lorsque les unités d'EI sont occupées à pleine capacité, certains intervenants ont l'impression de ne pas pouvoir venir en aide adéquatement aux jeunes.

«Avoir un groupe de 12-14 jeunes dans la même unité de vie, ça n'a pas de sens, il vient à manquer d'air pour tout le monde. [...] Et en étant un groupe très nombreux, la proximité fait en sorte qu'ils ont de grandes difficultés relationnelles.»

-Intervenant ; Encadrement intensif

«On ne peut pas avoir 12 [jeunes] en intensif [...]. Quand qu'on a 12 en intensif avec le nombre d'éducateurs que j'ai, c'est impossible [d'offrir une intervention soutenue et personnalisée]. [...] [À 8 jeunes, et avec] la façon qu'ils travaillent en individuel, ils seraient incapables [à 12 jeunes] de travailler de la manière dont ils travaillent, ça c'est clair.»

-Chef de service ; Encadrement intensif

La révision de la mesure



- Le processus de révision permettant d'évaluer la pertinence de prolonger ou de mettre un terme au séjour en EI apparaît ardu pour certains participants.
 - Difficulté = départager les acquis réels du conformiste

«Nos jeunes comprennent bien le sens de cette mesure-là. Donc, ils vont souvent se conformer. Ils vont offrir une participation qui est assez correcte, peut-être pas exceptionnelle, mais satisfaisante. Donc, après la période d'un mois, on considère souvent que le jeune est prêt pour revenir dans le service d'origine.»

- Chef de service ; Milieu globalisant

La révision de la mesure



- Plusieurs participants trouvent que le processus de révision doit être peaufiné comme ce fut le cas avec l'admission et le développement de la grille d'orientation.
 - Certains souhaitent qu'un outil de soutien à la décision soit élaboré

«Là on est rendu à regarder ça [le processus de révision]. [...] Quand est-ce qu'on les sort? Il faudrait qu'on ait des outils pour le quand est-ce qu'on les sort? Qu'est-ce qui nous fait dire qu'il est prêt à sortir?»

- Chef de service ; Conseiller à l'Accès

La révision de la mesure



- Les critères décisionnels en lien avec le processus de révision
 1. L'arrêt des comportements
 2. La collaboration
 3. L'identification de moyens

La révision de la mesure



1- L'ARRÊT DES COMPORTEMENTS

Au début, pour certains participants, les prises de décision étaient basées uniquement sur l'arrêt des comportements.

«[Une jeune se retrouve en EI] parce qu'elle fuguait et elle ne fugue plus, donc on l'a sort. Pas vraiment! On ne fugue pas quand les portes sont barrées.»

- Conseiller à l'Accès

«Au début c'était tellement restrictif [les critères de révision], ça n'avait pas d'allure. Aussitôt que le jeune avait cessé son comportement, il retournait dans son unité régulière.»

- Catégorie autre

«[La première jeune admise en EI suite à la réforme] je pense qu'elle n'est même pas restée 24 heures. [...] la fille était rentrée la veille et le lendemain [on me dit :] "elle ne veut plus fuguer, donc on n'a plus de motif [pour maintenir la mesure d'EI]. (rires) On va la sortir de l'intensif".»

- Chef de service ; Encadrement dynamique

La révision de la mesure



2- LA COLLABORATION

Collaboration = qualité des réflexions et reconnaissance de la gravité des comportements à l'origine du séjour en EI

«Il faut que le jeune démontre minimalement qu'il s'est mis au travail. Qu'il s'est apaisé. Qu'il a collaboré minimalement et qu'il a fait un bout de chemin de réflexion.»

-Conseiller à l'Accès

«[L'EI peut prendre fin lorsque] le jeune fait une réelle réflexion sur l'ensemble des comportements qui l'ont amené en EI. Qu'il reconnaisse, d'une certaine façon, les dangers dans lesquels il s'est placé.»

-Chef de service ; Milieu globalisant

La révision de la mesure



3- L'IDENTIFICATION DE MOYENS

2 perceptions possibles

- L'identification des moyens est suffisante
- Le jeune doit avoir dépassé le stade de l'identification : il doit avoir mis en application ses moyens en EI

« [Lors de la révision] le dernier pas qu'on n'est jamais capable de valider, [...] c'est de vérifier comment il [le jeune] va les mettre en application [les moyens identifiés]? [...] [Dans son unité d'origine], comment il va faire pour ne pas pousser la porte? Ça c'est plus difficile à mesurer. »

- Conseiller à l'Accès

« [La décision de mettre fin à l'EI] [...] [c'est aussi] dans ce qu'il [le jeune] fait dans l'unité. [...] si il n'est pas capable de s'arrêter ici [en EI] et de gérer la moindre frustration, il va faire quoi en dynamique? Il va prendre la porte. »

- Intervenant ; Encadrement intensif

Le retour dans le milieu de référence



- Habituellement, le transfert à l'unité d'origine se fait immédiatement après la prise de décision stipulant la fin de la mesure d'EI.

«[Le retour à l'unité d'origine] c'est direct, [...] règle générale, [le jeune] va quitter la journée même de sa table [de révision].»

- Chef de service ; Encadrement intensif

Le retour dans le milieu de référence



- Dans certaines circonstances particulières, il est préférable de maintenir l'hébergement en EI afin de mettre en place toutes les conditions essentielles afin d'accroître le succès de la réintégration.

«[Il est possible de prolonger le séjour en EI de 2-3 jours], le temps [de préparer l'unité]. Des fois il y a des jeunes qui sont très rejetés dans leur unité. Donc, le temps qu'on prépare les jeunes à son retour. [...] Si c'est tous des [employés occasionnels], ce n'est pas intéressant, je pense.»

- Chef de service ; Conseiller à l'Accès

Le retour dans le milieu de référence



- Le retour progressif dans l'unité d'origine est une pratique qui ne fait pas consensus au sein des participants.

«On ne fait pas de la réintégration progressive, [le jeune] ne s'en va pas écouter un film le soir [dans son milieu d'origine].»

- Chef de service ; Encadrement intensif

- L'objectif de cette façon de faire est que le jeune puisse valider ses acquis et tester la réalité qui l'attend à sa sortie de l'EI.

« [Le retour progressif] ça nous donne une certaine marge de manœuvre avec certains jeunes qu'on doit mesurer un peu, tester [les acquis]. [...] Comment il est avec le groupe? A-t-il essayé de fuguer? A-t-il essayé d'intimider les autres? »

- Chef de service ; Conseiller à l'Accès

La gestion clinique du risque



- Conformément au plan d'entretien, tous les participants ont été questionnés sur la gestion clinique du risque.
 - *«Que veut dire pour vous, et dans le cadre de votre pratique, la notion de gestion clinique du risque?»*
- Seulement deux participants ont clairement abordé la gestion clinique du risque en lien avec l'approche du risque, des besoins et de la réceptivité (Andrews, Bonta et Hoge, 1990).

La gestion clinique du risque



- La gestion du risque est omniprésente dans l'intervention.

«On prend toujours un risque. On gère toujours un risque. On se dit ça, parce que ça ne se peut pas ne pas gérer de risque.»

- Catégorie autre

«Et c'est sûr qu'on ne peut pas avoir, pour nos jeunes, on ne peut pas avoir 100% de non-risque. C'est de jeunes qui, par définition, ont de sérieuses difficultés.»

-Chef de service ; Encadrement dynamique

La gestion clinique du risque



- EI = outil de gestion du risque s'inscrivant dans un continuum de service

« L'objectif général [du programme d'EI] c'est de protéger l'enfant. S'assurer de sa sécurité, peut-être au détriment de sa liberté. »

- Conseiller à l'Accès

« Tant qu'il ne se met pas en danger, on va le garder ici [dans une unité régulière]. [...] Si on est capable de le gérer ici, on va le faire. Si on n'est pas capable, c'est là qu'on va avoir recours à l'EI. »

- Intervenant référent

La gestion clinique du risque



- Lors du séjour en EI, la programmation doit parfois être adaptée pour gérer le risque.

« [Avec certains jeunes qui sont à haut risque de fugue]. Là on a modulé [la programmation]. [...] Présentement, on ne permet pas à ces jeunes-là d'aller à l'extérieur [ensemble], ils ont le droit d'aller à l'extérieur une fois par quart de travail, mais avec l'accompagnement de deux intervenants, un par un.»

- Chef de service ; Encadrement intensif

La gestion clinique du risque



- La difficulté réside dans l'évaluation du risque qui persiste à la fin du séjour en EI.

«[La gestion du risque] Ça reste un jugement clinique, donc on n'a jamais de certitude à 100%.»

- Chef de service ; Milieu globalisant

«Tu ne peux pas prévoir que le jeune va se suicider [ou fuguer]. [...] Est-ce qu'il va réellement se mettre en danger? C'est difficile à prouver le niveau de dangerosité.»

- Intervenant référent

La gestion clinique du risque



- L'étape cruciale de la gestion du risque = le retour dans le milieu de référence.

«Le vrai test demeure néanmoins à son retour. Il faut qu'on essaie, c'est là qu'on essaie d'appliquer les moyens qui [le jeune] a identifié [pendant son séjour en EI]. [...] c'est souvent le laboratoire final.»

- Intervenant référent

«Est-ce qu'on prend la chance de [le sortir]? Est-ce qu'on risque, sachant que [les comportements peuvent revenir]?»

-Chef de service ; Encadrement intensif

La gestion clinique du risque



- Miser sur les forces du jeune, l'alliance thérapeutique et la réceptivité comme facteurs de protection.

« [La gestion du risque] c'est de miser sur les forces, c'est de mettre en place les meilleures conditions possible pour qu'un jeune puisse développer ses forces, ses compétences. »

- Chef de service ; Encadrement dynamique

« [Dans un contexte de roulement du personnel] le jeune n'est pas attaché aux nouveaux intervenants, tandis qu'il l'est avec ses intervenants séniors. Donc, on a plus d'emprise. »

- Conseiller à l'Accès

Conclusion



- La gestion du risque est un enjeu important de l'EI qui se situe à tous les niveaux.
 - La sélection des candidats
 - Les conditions d'hébergement en EI
 - Les critères de révision du séjour
 - Les modalités de réinsertion dans le milieu d'origine
- Continuité de l'intervention
 - Comment faire le pont entre l'EI et le MO?
- L'application des moyens
 - Comment s'assurer du transfert des acquis dans le MO?
 - Comment garder la démarche d'EI vivante dans le MO?

Conclusion



- Défis à venir
 - Comprendre la récurrence des séjours
 - L'uniformisation des pratiques souhaitable
 - ✦ Cadre de référence pour critères de révision du séjour
 - ✦ Réflexion sur la question des retours progressifs
 - Pour qui?
 - Comment?
 - Durée?